

Février 2017

Édition 3, Numéro 2

Nouvelles de Val-Joli



Membres du conseil :

Maire Rolland Camiré
Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Philippe Verly
Siège 3 : Gilles Perron
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : siège vacant
Siège 6 : Josiane Perron

Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG
Marie-Ève Parr, Inspectrice
Line D. Letendre, Sec. Adj.
Pier Lacasse, resp. Voirie
Stéphane Côté, emp. Voirie
Diane St-Pierre, Concierge
Yannik Scrosati, Loisirs



500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8

TÉLÉPHONE :
(819) 845-7663

TÉLÉCOPIEUR :
(819) 845-4399

**ADRESSES
ÉLECTRONIQUES :**
mairie@val-joli.ca
direction@val-joli.ca
secretariat@val-joli.ca
urbanisme@val-joli.ca
voirie@val-joli.ca
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous sur :
www.val-joli.ca

Facebook

Loisirs de Val-Joli



MOT DU MAIRE

M. Rolland Camiré, Maire

Fin janvier, je suis allé rencontrer notre députée, Mme Karine Vallières, pour discuter des dossiers municipaux surtout celui concernant l'eau potable. Nous avons discuté d'internet haute vitesse mais présentement il n'y a aucune chance que nous puissions profiter d'une aide financière car nous ne sommes pas dans une région indiquant que nous n'avons pas un minimum de service selon le gouvernement fédéral.

Fin 2016, nous avons contacté COGECO pour leur demander s'ils étaient intéressés à desservir le reste du territoire de la municipalité qui n'a pas la fibre optique. Nous attendons toujours une réponse de leur part.

La municipalité enverra les comptes de taxes prochainement. Les pourcentages de crédit pour les comptes des agriculteurs ayant été reçues avant les nouvelles négociations, les ajustements se feront au cours de l'année dès que nous recevrons les nouveaux taux.

La municipalité est en appel d'offre pour l'entrepôt qui sera situé derrière le garage municipal.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - TAXES 2017

Julie Brousseau, directrice générale

Votre compte de taxes 2017 sera envoyé le 14 février prochain.

Les 4 versements 2017 sont prévus pour les :

- 16 mars, 18 mai, 20 juillet et 18 septembre 2017

Comme à chaque année, il vous sera possible de payer par chèque, argent ou encore à la Caisse Desjardins.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 6 février dernier :

- Adoption du Règlement de circulation de Quad sur le rang 9 et Grande Ligne
- Adoption de l'indice des prix à la consommation pour les augmentations de salaire
- Formation de Sécurité civile avec la Régie incendie
- Achat d'un portable pour le bureau municipal
- Suivi et reprise du dossier de la mise aux normes des installations septiques
- Achat de pneus pour la rétrocaveuse
- Financement de 1000\$ pour le Centre de répit Théo Vallières
- Devis d'appel d'offre pour la construction d'un Entrepôt municipal
- Collaboration annuelle de 500\$ - Action Partage
- Tournoi 2017 PeeWee/Bantam – Don de 100\$
- Soutien – Dérogation de construction en zone inondable Entreprises PERLO
- Contribution annuelle à la Croix-Rouge
- Redevance semi-annuelle provenant de l'exploitation du Rôle en ligne
- Subvention PRIMEAU volet 2 - modification

EMPLOIS ÉTUDIANTS 2017

La Municipalité de Val-Joli affichera dans le courant de l'année, deux différents postes pour étudiants :

- 1- Employé à temps plein pour l'équipe de voirie : journalier à l'entretien des parcs et pelouses, entretien des bâtiments et outillages, etc.;
- 2- Employé à temps partiel – Conseiller en gestion des matières résiduelles : visite aux citoyens pour leur expliquer les pratiques de récupération, de recyclage et de compostage.



Vous êtes un étudiant et vous résidez sur le territoire ? Faites parvenir votre CV au bureau municipal, a/s de Julie Brousseau.



RÉCUPÉRATION PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

Nous remarquons que plusieurs personnes viennent déposer leurs produits domestiques dangereux à la porte du Garage Municipal pour la récupération.

Veillez noter qu'à la Municipalité, nous ne prenons que les produits suivants : fluorescents, batteries, cartouches d'encre, cellulaires, peintures et huile à moteur.



De plus, nous devons obtenir votre signature pour accepter les produits, ce qui implique que vous venez les déposer sur les heures de bureau, de 9h à midi et de 13h à 16h.

Pour tous autres produits dangereux, vous devez attendre l'ouverture de l'Écocentre en avril (produits de nettoyage, etc.).

NOUVELLES BOÎTES VOCALES

Depuis le 13 janvier dernier, la Municipalité dispose de boîtes vocales téléphoniques pour chacun de ses services :



Secrétaire adjointe (comptabilité)
Mairie
Garage municipal & Voirie
Inspectrice
Directrice Générale

Line Desmarais Letendre	poste 21
Rolland Camiré	poste 22
Pier Lacasse, responsable	poste 24
Marie-Ève Parr	poste 25
Julie Brousseau	poste 26

PRÉVENTION DES INCENDIES HIVERNALES

Deux incendies attribuables à la mauvaise disposition des cendres de poêle à bois sont survenus récemment au Québec. La Direction de la Sécurité publique tient donc à sensibiliser les citoyens à ce sujet.

Dans les deux cas, les cendres ont été jetées alors qu'elles étaient encore chaudes. Les gens oublient que, même après quelques jours d'inactivités, les cendres constituent toujours un danger. Il faut laisser refroidir les cendres durant au moins sept jours avant de les mettre dans les boîtes en bois ou dans les bacs en plastique.



Direction de la Sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Québec (Québec) G1V 2L2

MOT DE LA SECRÉTAIRE - RÔLE EN LIGNE

Sachez que vous pouvez désormais consulter les fiches du rôle d'évaluation sur notre site internet pour obtenir des informations concernant votre propriété ou sur une propriété que vous aimeriez acheter.

Pour se faire, vous allez sur www.val-joli.ca, vous cliquez sur l'onglet « Rôle en ligne » à gauche (en vert). Vous pouvez chercher par adresse, matricule ou numéro de cadastre (lot).

Vous y obtenez les dimensions du terrain, la valeur des terrains et immeubles au dernier rôle et pour l'année en cours, les numéros de matricules et de lots ainsi que les taxes annuelles etc.

Lise D. Letendre

ÉLECTIONS 2017 – PERSONNEL ÉLECTORAL

La municipalité est à la recherche de personnes intéressées à travailler lors des élections de nov. 2017.

*** Veuillez noter que la municipalité se réserve le droit de ne plus engager un volontaire dans le cas où un membre de sa famille se présenterait comme candidat. ***

**REPRISE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE – RÈGLEMENT 2016-20****AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - RÈGLEMENT 2016-20**

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 9 janvier dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le projet de «règlement numéro 2016-20 visant à modifier le règlement 2004-6 et ses amendements dans le but d'intégrer des dispositions sur les travaux de remblai et de déblai. »

Qu'une **assemblée publique de consultation aura lieu le 6 MARS 2017 à 19h30**, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement vise :

- d'intégrer des dispositions sur les travaux de remblai et de déblai;
 - le but de cette modification est de bonifier la réglementation actuelle portant sur le remaniement des sols déjà en vigueur dans la municipalité
 - Les travaux de remblai et de déblai seront encore possible mais en respectant certaines normes.
- Interdire le dynamitage;
 - Dans un souci de préserver la nappe phréatique, le dynamitage sera régité.
- Les articles portant sur les projets d'ensemble résidentiels intégrés sont déjà en vigueur dans le règlement de zonage de la municipalité. Ils ne sont modifiés que par leur numérotation. Il s'agit d'une simple modification administrative.

Que le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 500, route 249 à Val-Joli.

DONNÉ À VAL-JOLI, CE 19^{ÈME} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2017

Julie Brousseau

Directrice générale, secrétaire-trésorière



DEMANDE À LA POPULATION- RECENSEMENT DES ENTREPRISES

La municipalité désire faire un inventaire des entreprises qui se trouvent sur son territoire. Que ce soit un salon de professionnel (coiffure, massothérapeute, comptable), une garderie en milieu familiale, un garage, un excavateur, une compagnie de transport, etc., la municipalité aimerait en faire un recensement afin de connaître la diversité des services offerts. Ceci permettrait également une meilleure gestion sur son territoire, entre autre pour la gestion des risques d'incendie et les mesures d'urgence.

Vous pouvez vous inscrire par courriel : secretariat@val-joli.ca

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Val-Joli lors de sa séance du conseil tenue le 6 février 2017, a adopté le « *Règlement numéro 2017-02 règlement visant à permettre la circulation du club quad de la MRC du Val-Saint-François sur certains chemins municipaux* » et que ce règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre publié à la Gazette officielle du Québec.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement et en obtenir une copie en s'adressant au bureau de la soussignée, pendant les heures habituelles d'ouverture du bureau.

Donné à Val-Joli, ce 7 février 2017

COMITÉ DES LOISIRS

C'est la fin de semaine du 28-29 janvier dernier qu'avaient lieu nos Plaisirs d'hiver, incluant le traditionnel tournoi de ballon-balais, orchestré par Félix Normandin, Vincent Bazin et leur équipe. Cette année ce sont 10 équipes qui ont pris part au tournoi dans 2 catégories, où les finales se jouaient à 14h00 le dimanche!

Dimanche était aussi la journée familiale, où petits et grands ont pu jouer dans le palais gonflable de la Reine des neiges et le château banana des minions, manger les succulents cornets de caramel d'érable de M. De L'Étoile, déguster la tire sur neige de La cabane à Raoul, faite par M. Yves Bazin, vaporiser de la teinture sur les bancs de neige afin de les égayer, se réchauffer auprès du feu avec un encas guimauves et saucisses, se balader en raquettes, etc. Tous les enfants présents ont reçu un prix de présence de Val-En-Forme à l'effigie de **WIXX!** La température était parfaite, autant pour les joueurs de ballon-balais que pour les spectateurs et participants aux activités de plein air!



Rappelons que les revenus de la cantine du ballon-balais seront remis à l'équipe juvénile, qui prendra part aux Championnats canadiens d'avril en Saskatchewan.

Remerciements

Merci à Félix Normandin et Vincent Bazin pour le tournoi, à Yves et Jérémie Bazin, aux élus, aux jeunes bénévoles distributeurs de cornets et de pop-corn et la gang de l'organisation du ballon-balais.

Merci aussi à madame Karine Vallières, Députée de Richmond, pour sa commandite de 400\$.

INSCRIPTIONS À LA BALLE MOLLE - ÉTÉ 2017

Veillez noter que nous innovons cette année en demandant aux familles d'inscrire leurs enfants à la balle lors des soirées qui seront prévues à cet effet. Nous vous tiendrons au courant et plus d'information sera aussi ajouté sur le Facebook des Loisirs de Val-Joli.

